

10 Faits divers & Justice

Faits d'ailleurs

Une jeune fille de 18 ans vend sa virginité pour 2,3 millions d'euros

Alexandra Khefen a mis sa virginité aux enchères via une agence d'Escorts girls en Allemagne, qui met en relation des hommes fortunés et des jeunes femmes. Cette roumaine, âgée de 18 ans, a dû montrer un certificat médical pour prouver qu'elle était vraiment vierge. La chambre d'hôtel a déjà été réservée et l'équipe de la société d'escorte sera présente à proximité pour des raisons de sécurité. Alexandra a fait cela pour acheter une maison à ses parents et financer ses études de commerce. L'agence, Cinderella Escorts, va empocher une commission de 20%, soit presque un demi-million d'euros.

Un bébé de 10 mois meurt la tête coincée entre les barreaux de son lit

Le corps sans vie d'un bébé, âgé de 10 mois, a été retrouvé dans une pouponnière d'accueil située en Isère (France). Le nourrisson gisait dans son lit, la tête coincée entre les barreaux. Une enquête a été ouverte afin de savoir si le lit de l'enfant, qui répondait aux normes en vigueur, présentait un défaut de fabrication ou de montage. Une autopsie sera pratiquée pour en savoir plus sur les circonstances du drame.

Il égorge sa compagne dans son appartement

Dans la nuit de lundi à mardi, les secours se sont introduits dans un appartement d'Alès (France), à la suite d'une inondation. À l'intérieur, ils ont découvert le corps sans vie d'une jeune femme, âgée de 31 ans. La victime a été égorgée au couteau. Son compagnon, âgé de 47 ans, gisait assoupi à proximité du cadavre. L'homme, sous l'emprise de l'alcool, a été interpellé et placé en cellule de dégrisement. Le SRPJ de Montpellier a été chargé de l'enquête.

Un jeune homme de 29 ans poignarde ses parents au couteau

Dans la nuit de mercredi à jeudi à Lachelle (France), un jeune homme de 29 ans a poignardé ses deux parents de plusieurs coups de couteau dans la maison familiale. Les deux victimes ont été transportées à l'hôpital. Le père, âgé de 54 ans, a été grièvement blessé mais son pronostic vital n'est pas engagé. Sa femme, âgée de 58 ans, a été plus légèrement touchée. Quant à leur fils, il a été interpellé et placé en garde à vue. "Perturbé", il n'a pas expliqué les raisons de son geste.

Rassemblés par JNE

Mort suspecte d'un nonagénaire au village Tchad 1 (Lambaréné)

Bernard Mbiti : suicide ou assassinat ?

E.N.

Lambaréné/Gabon

De forts soupçons pèsent sur le co-locataire du défunt, un certain Faustin Mickogo présenté comme un Nganga. Du moins si l'on en croit le témoignage de la petite-fille du disparu, qui vivait également avec son grand-père. Les deux hommes entretenaient des relations conflictuelles

«NON, non! non ! Ce n'est pas possible que ce vieux se soit suicidé avec une petite corde attachée à son cou. En plus, ses pieds touchent le sol. Ça c'est l'œuvre des assassins qui sont venus commettre ce meurtre dans notre village.»

«A 92 ans, ce vieux qui est déjà à la porte de la tombe ne peut pas se donner la mort comme ça. Je connais ce vieil homme qui, de temps en temps, discute avec nous ici au village, nous donne de précieux conseils sur le savoir-vivre et donne souvent son point de vue sur la mort. Ce n'est pas possible, il y a une explication sur sa mort.» Etc.

Les commentaires allaient bon train au village Tchad 1, dans la région de Lambaréné, lorsque le substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Lambaréné, Guychard Ndong Mebalé, y a séjourné, en compagnie des gendarmes, pour enquêter sur la mort suspecte du vieux Bernard Mbiti.

Mais pourquoi ce nonagénaire, déjà au crépuscule de sa vie, au lieu d'attendre tranquillement que la mort vienne le faucher, va-t-il plutôt décider de mettre fin à ses jours en se suicidant ?

La question taraude encore l'esprit des riverains et des autorités venues au village Tchad 1, à 45 km de Lambaréné, sur la route de Fougamou, pour en savoir davantage sur cette affaire qui défraie actuellement la chronique dans la région.

Sitôt arrivée au village, la délégation du substitut du procureur de la République a été conduite par les membres de la famille



Le défunt Bernard Mbiti de son vivant.

du défunt sur le lieu où le vieux Bernard Mbiti a été trouvé raide mort, les deux pieds touchant le sol, le cou attaché à une corde verte et très fine, nouée autour de la branche d'un manguier.

TÉMOIGNAGES• Elexie Baguela, la petite-fille du défunt et témoin oculaire, a indiqué aux enquêteurs : « C'est moi qui, en sortant de la maison vers six heures du matin pour me soulager derrière la maison, ai découvert mon grand-père dans cet état. J'ai crié de toutes mes forces, obligeant les autres membres de la famille à venir voir (...). Le constat est là devant nous tous. On se pose des questions qui n'ont pas de réponses dans l'immédiat. Toujours est-il que mon grand-père vivait sous ma garde. Moi, je dors dans la maison à côté, et lui ici, dans cette maison qui est distante de dix mètres. Il partage la maison avec un autre parent nommé Faustin Mickogo, qui se fait passer pour un Nganga dans le village. Notre grand-père nous l'a présenté comme son cousin. Donc, pour nous, c'est un membre de la famille. Je suis convaincue que c'est lui qui a assassiné notre parent. A preuve, alors que nous sommes tous ici réunis avec vous devant le corps du grand-père, le supposé "parent" a pris la poudre d'escampette.»

La petite-fille du défunt, se confiant aux enquêteurs, poursuit son récit en ces termes : « ce Nganga utilisait mon grand-père comme bouc-émissaire, c'est-à-dire qu'il disait aux malades qu'il soigne que c'est Ber-



Le substitut du procureur de la République, Guychard Ndong Mebalé (D) dirigeant les investigations.



Des riverains assistant à la scène.

nard Mbiti qui les mange en vampire, alors que ce dernier ne les connaissait même pas avant qu'ils viennent ici en consultation.» Dans sa conclusion, Elexie Baguela fera cette révélation : « Le nganga disait à ses malades que c'est mon grand-père qui les envoûte, (...). Et pour preuve, dans la nuit d'hier à aujourd'hui, il a fait dormir une malade sous les bras de mon grand-père toute la nuit. Et il a fini par assassiner notre parent.»

Est-il possible que le vieux puisse se déplacer sans ses lunettes de correction ? a demandé le substitut du procureur à la jeune dame. La réponse d'Elexie Baguela et d'autres membres de la famille a été catégorique : «Non, jamais. Notre parent ne se déplace jamais sans ses verres correcteurs, dans la maison comme hors de la maison. Nous voulons signaler qu'il y a deux jours, sur demande du chef de village Emile Bouassa, les agents de la brigade de gendarmerie sont venus ici pour calmer mon grand-père et le nganga, au sujet

de leurs querelles qui n'en finissaient plus, c'est-à-dire les accusations sur la sorcellerie et autres. Et deux jours après, le pire est arrivé.»

FAUSTIN MICKOGO APPRÉHENDÉ• Il faut dire que la question du magistrat n'était pas fortuite. Et pour cause ! En fouillant la chambre du défunt, on a retrouvé ses lunettes de correction sur la table du chevet du lit.

Interrogé à son tour, le chef du village Tchad 1, Emile Bouassa, a reconnu qu'il s'est effectivement rapproché, en sa qualité d'auxiliaire de commandement, des agents de la gen-

darmerie pour venir s'enquérir de la situation qui prévalait au village, notamment entre Bernard Mbiti et Faustin Mickogo.

Une fois en possession de ces différents témoignages, le substitut du procureur a décerné un mandat d'amener à l'encontre de Faustin Mickogo. Celui-ci a été appréhendé un peu plus tard dans la soirée. Il est actuellement entendu par les OPJ.

Les parents du défunt ont demandé l'autopsie du corps du nonagénaire, pour en savoir davantage sur les circonstances de son décès.



La route qui relie Lambaréné au village Tchad 1.

